

SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire

du 11 mai 2012 - 20 heures 00

Le onze mai deux mille douze, à vingt heures, le Conseil Municipal de CIEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en **séance ordinaire** sous la présidence de Monsieur Jean-Michel PRETRE, 1^{ER} Adjoint.

Etaient présents : Mr André MARTIGNON, M. Jean-Michel PRETRE, M. Jean RATEAU, M. Dominique LAHAUSSOIS, M. François DENIZOT, M. Jean-Marie DUMEZ, M. Jean Claude DETABLE, M. Frédéric PRETRE, Mme Agathe BAZIN, Mme Marie-José TISSIER.

Etait absent excusé : néant

Etait absente non excusée : Mme Marylène LAMARRE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean RATEAU

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 30 mars 2012

Le compte rendu du 30 mars 2012 envoyé par courrier aux conseillers le 06 avril 2012 est adopté avec les modifications suivantes :

- ajout du point divers « pompes toujours pas réparées » (A. BAZIN)
- remplacement de l'heure de levée de séance : 00h15 au lieu de 24h15 (F. DENIZOT)

➤ ELECTION DU MAIRE

Après un discours d'introduction, Monsieur André MARTIGNON, doyen de l'Assemblée, préside cette partie de séance.

Monsieur Jean-Michel PRETRE fait acte de candidature.

M. PRETRE Jean-Michel ayant obtenu la majorité absolue (9 voix), a été proclamé **Maire**, a été immédiatement installé et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

➤ CREATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS - délibération n°2012/022

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, la création de trois postes d'adjoints au Maire.

➤ ELECTION DES ADJOINTS

Election du premier adjoint :

Monsieur Jean RATEAU fait acte de candidature.

M. RATEAU Jean ayant obtenu la majorité absolue (9 voix), a été proclamé **premier Adjoint**, a été immédiatement installé et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Election du deuxième adjoint :

Monsieur Frédéric PRETRE et Madame Agathe BAZIN font acte de candidature.

Les résultats sont les suivants : M. PRETRE Frédéric 7 voix / Me BAZIN Agathe 3 voix

M. PRETRE Frédéric ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **deuxième Adjoint**, a été immédiatement installé et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Election du troisième adjoint :

Monsieur François DENIZOT fait acte de candidature.

Les résultats sont les suivants : M. DENIZOT François 9 voix / Me TISSIER Marie-José 1 voix

M. DENIZOT François ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **troisième Adjoint**, a été immédiatement installé et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

➤ INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS- délibération n°2012/023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'adjoints au Maire comme suit : **Maire** : Indice brut 1015 x 17% **1er Adjoint** : Indice brut 1015 x 6,6%

2e et 3ème adjoints : Indice brut 1015 x 6,6% /2

➤ DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS - délibération n°2012/024

M. le Maire expose que le **CCAS de Ciez** est géré par un Conseil d'Administration composé :

- Du Maire,
 - de 4 membres élus et parmi le Conseil Municipal,
 - de 4 membres nommés par le Maire parmi les personnes extérieures au conseil municipal
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de conserver les membres en exercice depuis les dernières élections de 2008. Il sera donc composé :
- du Maire : M. PRETRE Jean-Michel
 - des 4 membres élus et parmi le Conseil municipal : M. François DENIZOT, M. Jean-Marie DUMEZ, Me Agathe BAZIN, Me Marie-José TISSIER.

M. le Maire indique qu'il souhaite également que les 4 membres extérieurs au Conseil Municipal soient maintenus, à savoir : M. Bernard TIXIER, M. Jean-Paul CARLO, M. William TREUILLET, M. Rolland DURIOTON.

➤ DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE - délibération n°2012/025

Après avoir procédé à l'élection du Maire et des Adjointes, le Conseil Municipal désigne les délégués aux Syndicats et aux commissions comme suit :

COMMISSION DES FINANCES : M. Jean-Michel PRETRE, M. Frédéric PRETRE, Me Marie-José TISSIER, M. Jean RATEAU, M. Dominique LAHAUSSOIS, M. Jean-Claude DETABLE.

COMMISSION DES TRAVAUX ET DE L'URBANISME : M. Jean-Michel PRETRE, M. François DENIZOT, M. Jean RATEAU, M. Dominique LAHAUSSOIS, M. Jean-Marie DUMEZ

COMMISSION DE LA VOIRIE : M. Jean-Claude DETABLE, M. Jean-Marie DUMEZ, M. Jean RATEAU, *suppléant* : M. Frédéric PRETRE

SIAEP DE LA PUISAYE : M. Jean-Michel PRETRE, M. Jean-Claude DETABLE, *suppléant* : M. Dominique LAHAUSSOIS

SYNDICAT D'ELECTRICITE : M. François DENIZOT, Me Agathe BAZIN, *suppléant* : M. Jean RATEAU

SYNDICAT DE TRANSPORTS SCOLAIRES DE DONZY : M. Jean-Marie DUMEZ, M. Frédéric PRETRE, *suppléant* : M. Jean-Claude DETABLE

SYNDICAT DE TRANSPORTS SCOLAIRES DE COSNE : M. François DENIZOT, M. Jean-Claude DETABLE, *suppléant* : M. Frédéric PRETRE

S.I.R.P. CIEZ-COULOUTRE-PERROY-MENESTREAU : M. Jean-Michel PRETRE, M. Frédéric PRETRE, M. Jean RATEAU

CARRIERE DE JUSSY : M. Jean-Michel PRETRE, M. Jean-Marie DUMEZ, M. Jean RATEAU

OFFICE DE TOURISME DE DONZY : Me Agathe BAZIN, Me Marie-José TISSIER, *suppléants* : M. Jean-Marie DUMEZ, M. Dominique LAHAUSSOIS.

COMMUNAUTE DE COMMUNES EN DONZIAIS :

Titulaires : M. Jean-Michel PRETRE, M. Jean RATEAU.

Suppléants : M. Jean-Marie DUMEZ, M. François DENIZOT

➤ DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - délibération n°2012/026

Le Conseil Municipal délègue au Maire la majeure partie des délégations énumérées à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

La séance est levée à 21h35.